

# Comité du Club Alpin du 5 Novembre 2013

Présents : Bour G, Bodin E, Chabrier JM, Conti JP, Eslinger C, André Faure, Foulon S, Hoh C, Hug Jérémie, Jutier F, Kalk P, Klein P., Kress B, Rapp T, Rousselot M-P, Schiller C

Invité : Dopler D

Excusés : Baudry A, Branca C, Cognot F, Firdion D, Stroesser D, Toussaint L

Absents : Jeannin E, Raguet S

Le compte rendu du précédent comité est approuvé à l'unanimité.

J-M Chabrier, membre du bureau préside la réunion. Il définit les tâches présidentielles et précise celles qui peuvent être déléguées. Nous espérons ainsi encourager des candidatures. G Bour, conformément aux statuts, termine à la prochaine AG le mandat qu'il a exercé pendant 4 ans.

## Tâches présidentielles

### Tâches non déléguables

- Préside l'AG
- Préside les comités
- Convoque les réunions de bureau (autant qu'il le juge nécessaire)
- Dirige les salariés du club (il est l'employeur)
- Détermine qui a le droit d'encadrer (peut refuser à un initiateur diplômé d'encadrer, et au contraire autoriser à des personnes expérimentées non diplômées d'encadrer)
- A le droit de veto sur les sorties

### Tâches éventuellement déléguables en cas d'impossibilité

- Participe à l'AG FFCAM
- Participe au Comité Régional Alsace (4 réunions/an à Colmar)
- Gestion des conflits de personnes (président ou membres du bureau, du comité ou autres)

NB : rôle du bureau : fait l'intermédiaire entre le comité et le président, gestion et décisions rapides de petites questions, le président n'est pas isolé.

### Tâches à déléguer

- Seconder le président => vice président n°1
- Remplacer le président en cas d'absence => vice-président n°1 = seconde et remplace le président, il vaut mieux que le choix soit mutuel, donc on pourvoira le poste après l'élection du président.
- Relations extérieures => création d'un poste de vice-président spécifique n°2 = Bour G.
- Gestion des responsables d'activité => responsable des activités = Chabrier J-M, remplacé par Rapp T à partir de juin 2014
- Gestion du travail du secrétaire => secrétaire général = Eslinger C.
- Gestion du local => rangement, aménagement, réparations, etc : Hug J, Bellissent H. (+ gestion du matériel)
- Subventions => nécessaires au fonctionnement du club : Eslinger C avec l'aide des différents responsables d'activités (dossiers déjà faits consultables au local) ; Chabrier J-M propose une réunion pour informer les responsables d'activités.
- SAE mobile => Kress B, Foulon S.
- Gestion des stagiaires du club => Rousselot M-P.
- Gestion des adhérents : Raguet S démissionne => Rapp T, Cognot F.

## Que se passera-t-il si nous n'avons pas de président ?

Dopler D : s'il n'y a pas de président, les gens du bureau assument les responsabilités, les tâches courantes et **recherchent** un président.

Au bout d'un an, la préfecture pourrait nommer un administrateur qui gèrera surtout les actifs (les fonds) et... ensuite ce sera la dissolution du club. Les responsables juridiques du club sont le vice-président, le secrétaire général, le trésorier.

Afin que chacun prenne conscience de ses capacités ou ne se dénigre pas par rapport à une éventuelle candidature à la présidence, J-M Chabrier propose un test anonyme :

## Critères de recherche d'un Président

### Disponibilité.

Trajet domicile-local du Club Alpin Strasbourg :

Km	< 5	5-10	10-20	20-30	30-40	> 40
Points	0	1	2	3	4	5

Famille à charge (enfants, personnes âgées, autres) :

Nb personnes	0	1	2	3 ou plus
Points	0	2	4	6

Durée du travail professionnel :

	Nb heures par semaine de travail						
	< 20	20-30	30-40	40-50	50-60	> 60	
Nb semaines congé / an	> 10	0	1	2	3	4	5
	6-10	1	2	3	4	5	6
	< = 5	2	3	4	5	6	7

Engagement dans une autre association que le CAF (activités non réductibles uniquement (présidence, trésorerie, responsable d'activité, répétitions, entraînements compet, ...)) :

Nb heures par semaine	< 3	3-4	5-8	> 8
Points	0	1	2	3

### Capacités

Exercez-vous ou avez-vous exercé une activité d'organisation (professionnelle ou associative) ?

Votre avis	Rarement	Parfois	Souvent
Points	3	2	1

Exercez-vous ou avez-vous exercé une activité basée sur des relations humaines ?

Votre avis	Rarement	Parfois	Souvent
Points	6	4	2

Quelle est votre connaissance du fonctionnement du Club Alpin (expérience des fonctions de président, de bureau ; ancienneté au comité) ?

Votre avis	Faible	Moyenne	Bonne
Points	3	2	1

### Investissement dans le club

Souhaitez-vous vous investir plus avant dans le club ?

Votre avis	Oui	Rester à ce niveau	Réduire
Points	1	3	5

## **Résultat**

Faites le cumul de vos points (minimum 5 – maximum 38) :

Les résultats se situent entre 25 et 9 points.

Un tour de table permet à chacun d'exprimer ses motivations ou ses réticences, aucune candidature ne se dégage.

On évoque l'idée d'un triumvirat, émise dans le précédent comité. C'est légalement impossible. On propose une succession de 3 mandats d'un an. Une fonction de président, même minimaliste pour permettre la survie du club.

Conti J-P précise que le président a tout de même un rôle de dirigeant et pas seulement un rôle statutaire.

Pascale KALK

Gilbert BOUR